Croatie : le maire de Zagreb gagne sa bataille contre le chanteur controversé Thompson

Description

Le 5 juillet 2025, le chanteur-compositeur nationaliste Marko Perković, alias Thompson (du nom du pistolet mitrailleur Thompson), vétéran de la guerre de Croatie, s'est produit à l'Hippodrome de Zagreb (plus de 450 000 participants). A cours du concert, il a réalisé le salut oustachi à l'occasion de la chanson *Za Dom – Spremni !* (Pour la patrie – prêts !) Une partie des participants ont ensuite repris en chœur des slogans fascistes. La Commission européenne a condamné ces actions, obligeant les dirigeants croates à prendre leurs distances à l'égard de l'artiste.

Un deuxième grand concert du chanteur était prévu le 28 décembre mais le maire de Zagreb, Tomislav Tomašević, a interdit l'évènement susceptible de troubler l'ordre public. En conséquence, la société *Infinite Show*, productrice du show, a déposé plainte contre l'édile.

Fin janvier 2026, estimant l'interdiction fondée, le Service de répression de la corruption et du crime organisé du parquet croate a débouté la demande. En effet, selon les magistrats, les éléments constitutifs de l'infraction pénale alléguée ne sont pas réunis. En conséquence, l'édile ne peut dans cette affaire faire l'objet d'aucune poursuite pénale.

Le parquet a cependant indiqué que les producteurs du concert pouvaient engager des poursuites pour obtenir des réparations devant les chambres civiles. Réagissant publiquement à ces conclusions, T. Tomašević a déclaré avec détermination le 27 janvier que peu importaient les pressions exercées contre lui, il ne modifierait pas sa décision.

Sources : *Dnevnik, Youtube.*

date créée
13/02/2026
Champs de Méta
Auteur-article : Stéphan Altasserre